



**NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL)
Livraison parcours ouest en 2023
(prolongement de tronçon Turner Valley, tronçon Longview et tronçon Lundbreck)
Avis relatif au tracé détaillé proposé aux termes de l'alinéa 201(1)b
de la Loi sur la Régie de l'énergie canadienne**

RELATIVEMENT À la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie (la « LRCE ») et à ses règlements d'application;

RELATIVEMENT AU certificat d'utilité publique GC-134 approuvant le tracé général du projet (prolongement de tronçon Turner Valley, tronçon Longview et tronçon Lundbreck), un agrandissement afin de respecter des contrats de service ferme existants et incrémentiels pour la réception de gaz naturel non corrosif sur le réseau de NGTL ainsi que pour satisfaire à des besoins prévus en matière d'approvisionnement. Le projet consiste en des doubléments de pipeline d'environ 39 km composés de trois tronçons :

- doublement no 2 du réseau de l'Ouest de l'Alberta (tronçon Turner Valley): d'environ 22,9 km de pipeline d'un diamètre de 1 219 mm (NPS 48) commençant à NE 20-22-03 W5M et se terminant à SE 15-20-03 W5M.
- doublement no 2 du réseau l'Ouest de l'Alberta (tronçon Longview): d'environ 9,1 km de pipeline d'un diamètre de 1 219 mm (NPS 48) commençant à NE 19-17-02 W5M et se terminant à NW 28-16-02 W5M.
- doublement no 2 du réseau l'Ouest de l'Alberta (tronçon Lundbreck): d'environ 7,1 km de pipeline d'un diamètre de 1 219 mm (NPS 48) commençant à NE 11-08-03 W5M et se terminant à NW 32-07-03 W5M.

NGTL propose que le tracé détaillé du projet qui est illustré sur la carte qui accompagne cet avis, qui est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 201(1)b de la LRCE. Il est proposé que les tracés des sections du pipeline franchissent les terrains figurant dans les tableaux ci-joints.

Si vous avez des raisons de croire que le tracé détaillé proposé pourrait nuire à vos terrains, vous pouvez vous y opposer en déposant une déclaration d'opposition écrite auprès de la Régie de l'énergie du Canada dans les 30 jours suivant la publication de cet avis. Un formulaire de la déclaration d'opposition au tracé détaillé peut être trouvé sur le site Web de la Régie à l'adresse www.rec-cer.gc.ca/declaration-opposition. La déclaration d'opposition doit préciser la nature de votre intérêt dans les terrains et les motifs de votre opposition au tracé détaillé.

Une copie de la déclaration d'opposition écrite doit être envoyée aux adresses suivantes :

Régie de l'énergie du Canada
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8
Secrétaire de la Commission
Courriel : secretaire@rec-cer.gc.ca
Téléphone : 1-800-899-1265

NOVA Gas Transmission Ltd.
450, Première Rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1
À l'attention de : Jared Tchir
Courriel : jared_tchir@tcenergy.com
Téléphone : 780-977-3977

Lorsqu'une déclaration écrite est déposée auprès de la Régie dans les 30 jours suivant la publication de cet avis, la Commission de la Régie de l'énergie du Canada doit ordonner sans délai, sous réserve de certaines exceptions indiquées ci-dessous, la tenue d'une audience publique.

La Commission peut, à tout moment, rejeter une déclaration écrite, et n'est pas tenue de prendre des mesures à cet égard si la personne à l'origine de la déclaration dépose un avis de retrait de celle-ci ou si la Commission juge que la déclaration est frivole, vexatoire ou dénuée de bonne foi.

Si la Commission détermine qu'il y a lieu de tenir une audience publique, elle fixe un lieu et un moment acceptables pour l'audience et publie un avis d'audience dans au moins un numéro d'une publication, s'il y en a, largement diffusée dans la région où les terrains dont il est proposé de faire l'acquisition sont situés. La Commission enverra également un avis à chaque personne qui dépose une déclaration écrite d'opposition auprès de la Régie.

S'il est sécuritaire de le faire et si la Commission le juge nécessaire, la Commission, ou une personne autorisée par la Régie, peut faire l'inspection des terrains dont il est proposé d'être acquis, loués, pris en possession ou utilisés ou qui sont touchés par la construction du projet.

Au cours de l'audience publique, la Commission permettra à toutes les personnes qui ont déposé une déclaration d'opposition écrite de présenter des observations et elle se réserve par ailleurs le droit d'autoriser toute autre personne intéressée à lui présenter des observations, si la Commission le juge approprié.

La Commission tiendra compte de toutes les déclarations d'opposition écrites et de toutes les observations présentées au cours de l'audience pour déterminer le meilleur tracé détaillé possible pour le projet, ainsi que les méthodes et moments les plus indiqués pour la construction du projet. La Commission peut assortir son approbation des conditions qu'elle estime indiquées.

Après avoir tenu une audience concernant une partie du projet et avoir approuvé ou refusé les plan, profil et le livre de renvoi relatif à cette partie, la Commission fait parvenir une copie de sa décision et de ses motifs à chaque personne qui lui ont présenté des observations durant l'audience.

La Commission peut, par ordonnance, fixer à la somme qu'elle estime raisonnable les frais provisoires ou définitifs engagés pour la présentation, passée ou à venir, d'observations à la Commission lors d'une audience ; et cette somme est versée, sans délai et de façon provisoire ou définitive, à la personne concernée par NGTL.

Une copie des plan, profil et du livre de renvoi relatifs au tracé détaillé du projet est à disposition pour inspection en ligne sur <https://www.tcenergy.com/operations/natural-gas/west-path-delivery-program/2023/> ou aux emplacements suivants :

CALGARY

NOVA Gas Transmission Ltd.
450, Première Rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 5H1
Téléphone : 780-977-3977

TURNER VALLEY

Bibliothèque de Sheep River
129, rue Principale NE
Turner Valley (Alberta) T0L 2A0
Téléphone : 403-933-3278
Courriel : abdsrclibrary@marigold.ab.ca

BLACK DIAMOND

Ville de Black Diamond
301, avenue du Centre Ouest
Black Diamond (Alberta) T0L 0H0
Téléphone : 403-933-4348
Courriel : info@town.blackdiamond.ab.ca

LONGVIEW

Bibliothèque municipale de Longview
128 Place Morrison
Longview (Alberta) T0L 1H0
Téléphone : 403-558-3927
Courriel : longviewlibrary@marigold.ab.ca

Veillez communiquer avec Jared Tchir, représentant du service des terres, NOVA Gas Transmission Ltd., au 780-977-3977, ou avec la Régie de l'énergie du Canada au 1-800-899-1265 pour toute questions concernant cet avis, les des plan, profil et livre de renvoi ou de la procédure relative au tracé détaillé.

Fait à Calgary, Alberta le 6 jour de Janvier 2023.

NOVA Gas Transmission Ltd.

PINCHER CREEK

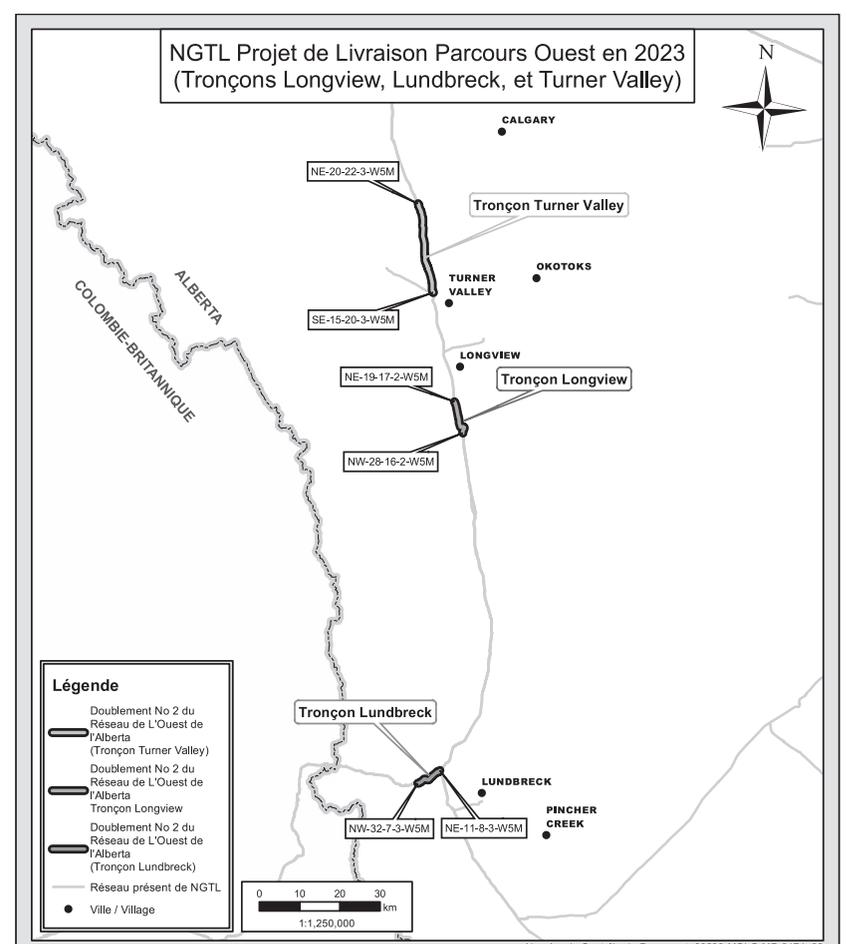
Bibliothèque municipale de Pincher Creek et du district
899, rue Principale
Pincher Creek (Alberta) T0K 1W0
Téléphone : 403-627-3813
Courriel : help@pinchercreeklibrary.ca

HIGH RIVER

Bibliothèque de High River
909 1 rue SW
High River (Alberta) T1V 1A5
Téléphone : 403-652-2917
Courriel : library@highriverlibrary.ca

BLAIRMORE

Bibliothèque communautaire Crowsnest
2114 127 rue
Blairmore (Alberta) T0K 0E0
Téléphone : 403-562-8393
Courriel : help@crowstnepasslibrary.ca



LONGVIEW

DESCRIPTION DU TERRAIN

NE 1/4 DE SEC-19 TWP-17 RGE-2 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN 554JK

PLAN 554JK DANS LE NE 1/4 DE SEC-19 TWP-17 RGE-2 W5M

LOT 1, BLOC 1, PLAN 0610920 DANS LE NW 1/4 DE SEC-20 TWP-17 RGE-2 W5M

SW 1/4 DE SEC-20 TWP-17 RGE-2 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN 731481

NW 1/4 DE SEC-17 TWP-17 RGE-2 W5M

SW 1/4 DE SEC-17 TWP-17 RGE-2 W5M

LOT 2, BLOC 5, PLAN 0914082 DANS LE N 1/2 DE SEC-8 TWP-17 RGE-2 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

TOUTE LA PARTIE DU QUART NORD-EST SITUÉES AU SUD DE LE PLAN ROUTIER 1670JK ET OUEST DE LE PLAN ROUTIER 8610377 DANS LE NE 1/4 DE SEC-8 TWP-17 RGE-2 W5M

LOT 1, BLOC 1, PLAN 1710243 DANS LE S 1/2 DE SEC-8 TWP-17 RGE-2 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN 1710244

NE 1/4 DE SEC-5 TWP-17 RGE-2 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN 8610377

SE 1/4 DE SEC-5 TWP-17 RGE-2 W5M À L'EXCEPTION DES PLANS 4266JK ET 8610377

DESCRIPTION DU TERRAIN

TOUTE LA PARTIE DU QUART NORD-EST SITUÉES AU NORD ET À L'EST DE LE PLAN ROUTIER 5668EZ DANS LE NE 1/4 DE SEC-32 TWP-16 RGE-2 W5M

TOUTE LA PARTIE DU QUART NORD-OUEST SITUÉES AU OUEST DE LE PLAN ROUTIER 8610377 ET NORD DE LA LIMITE NORD-EST DE LE PLAN ROUTIER 5668EZ DANS LE NW 1/4 DE SEC-33 TWP-16 RGE-2 W5M

TOUTE LA PARTIE DU QUART NORD-OUEST SITUÉES AU OUEST DE LA LIMITE EST DE LE PLAN ROUTIER 5668EZ DANS LE NW 1/4 DE SEC-33 TWP-16 RGE-2 W5M

TOUTE LA PARTIE DU QUART SUD-OUEST SITUÉES AU EST DE LA LIMITE DE LE PLAN ROUTIER 8610377 DANS LE SW 1/4 DE SEC-33 TWP-16 RGE-2 W5M

LUNDBRECK

DESCRIPTION DU TERRAIN

NE 1/4 SEC-11 TWP-8 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN 6399BM, 562JK ET 9410256

PLAN 562JK DANS LET NE 1/4 SEC-11 TWP-8 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-11 TWP-8 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 6399 BM

SW 1/4 SEC-11 TWP-8 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 6399 BM

DESCRIPTION DU TERRAIN

SE 1/4 SEC-10 TWP-8 RGE-3 W5M

SW 1/4 SEC-10 TWP-8 RGE-3 W5M

NE 1/4 SEC-3 TWP-8 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-3 TWP-8 RGE-3 W5M

SW 1/4 SEC-3 TWP-8 RGE-3 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

SE 1/4 SEC-4 TWP-8 RGE-3 W5M

SW 1/4 SEC-4 TWP-8 RGE-3 W5M

SE 1/4 SEC-5 TWP-8 RGE-3 W5M

LA MOITIÉ OUEST DU NE 1/4 SEC-32 TWP-7 RGE-3 W5M

NW SEC-32 TWP-7 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 55240

TURNER VALLEY

DESCRIPTION DU TERRAIN

PLAN 4101 JK LA STATION DE COMPRESSION DANS LE SE 1/4 DE SEC-15 TWP-20 RGE-3 W5M

LA PARTIE DU QUARTIER SUD-EST SITUÉE AU NORD-EST DE LE PLAN ROUTIER 5185 EZ DANS LE SE 1/4 SEC-15 TWP-20 RGE W5M

LA MOITIÉ EST DU QUART NORD-EST À L'EXCEPTION DU PLAN LE PLAN ROUTIER 5185EZ DANS LE NE 1/4 SEC-15 TWP-20 RGE-3 W5M

TOUTES LES PARTIES DES SUBDIVISIONS OFFICIELLES 10 ET 15 DANS LE QUART NORD EST À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 5185EZ DANS LE NE 1/4 SEC-15 TWP-20 RGE-3 W5M

PLAN DESCRIPTIF 9211755 BLOC 1 À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 1012286 DANS SE 1/4 SEC-22 TWP-20 RGE-3 W5M

SE 1/4 SEC-22 TWP-20 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 6316Q, PLAN DESCRIPTIF 9211755, PLAN DE SUBDIVISION 9410428, PLAN DE LOTISSEMENT 0012932, PLAN ROUTIER 1012286 ET PLAN DE SUBDIVISION 1212525

NE 1/4 SEC-22 TWP-20 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION LA MOITIÉ EST DE LA SUBDIVISION LÉGALE 16 DE LA DITE SECTION 22, PLAN ROUTIER 6316Q ET PLAN DE SUBDIVISION 9812176

SE 1/4 SEC-27 TWP-20 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 6703HX ET PLAN ROUTIER 0113110

NE 1/4 SEC-27 TWP-20 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 6703HX NW 1/4 SEC-27 TWP-20 RGE-3 W5M

TOUTES CES PARTIES DE LA SUBDIVISION LÉGALE TROIS (3), QUATRE (4) ET CINQ (5) DANS LE SW 1/4 SEC-34 TWP-20 RGE-3 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

SW 1/4 SEC-34 TWP-20 RGE-3 W5M QU'INDIQUÉ SUR UN PLAN D'ARPENTAGE DUDIT TOWNSHIP EN DATE DU 24 SEPTEMBER 1907 À L'EXCEPTION DES SUBDIVISIONS LÉGALES 3, 4 ET 5

QU'INDIQUÉ AU PLAN DE CANTON APPROUVÉ À OTTAWA LE 24 SEPTEMBRE 1907 SAUF LA SUBDIVISION LÉGALE 12, PLAN DE SUBDIVISION 9111503, ET LA PARTIE DU QUARTIER NORD-OUEST DE LA DITE SECTION DÉLIMITÉE COMME SUIV : COMMENÇANT EN UN POINT DE LA LIMITE NORD À UNE DISTANCE DE 295 PIEDS, MESURÉE VERS L'EST À PARTIR DE L'ANGLE NORD-OUEST DU DIT QUART DE SECTION, DE LÀ VERS L'OUEST LE LONG DE LA DITE LIMITE NORD JUSQU'AU DIT COIN NORD-OUEST, DE LÀ VERS LE SUD LE LONG DE LA LIMITE OUEST DE LE DIT QUART DE SECTION, UNE DISTANCE DE 295 PIEDS, DE LÀ VERS LE NORD-EST, EN LIGNE DROITE JUSQU'AU POINT DE COMMENCEMENT

LOT 1, BLOC 12 PLAN 0610098 DANS LE NW 1/4 SEC-34 TWP-20 RGE-3 W5M

LA PARTIE DE LA MOITIÉ OUEST SITUÉE AU SUD DE LA BRANCHE NORD DU RUISSEAU SHEEP SAUF LA MOITIÉ EST DU QUART SUD-OUEST DE LA SECTION 3 ET DE LA SUBDIVISION 9711005 DANS LE SW 1/4 SEC-3 TWP-21 RGE-3 W5M

SE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 9112139, PLAN SUBDIVISION 9312655 ET PLAN SUBDIVISION 0812354

NE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 9011996, PLAN SUBDIVISION 9310901 ET PLAN SUBDIVISION 9311481

BLOC 5 PLAN 9311481 DANS LE NE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 4 PLAN 9311481 DANS LE NE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 3 PLAN 9311481 DANS LE NE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 2 PLAN 9311481 DANS LE NE 1/4 SEC-4 TWP-21 RGE-3 W5M

DESCRIPTION DU TERRAIN

SE 1/4 SEC-9 TWP-21 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 8211198, PLAN DESCRIPTIF 9111342, PLAN SUBDIVISION 9913285 ET PLAN SUBDIVISION 0716217

BLOC 2 PLAN 9913285 À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 0110976 DANS LE SE 1/4 SEC-9 TWP-21 RGE-3 W5M

NE 1/4 SEC-9 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 2 PLAN 8810972 À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 1113558 DANS LE SE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

LOT 1, BLOC 1 PLAN 9211023 DANS LE SE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 1 PLAN 8810972 À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 9011896 ET À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 9211023 DANS LE SE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

LOT 2, BLOC 3 PLAN 0211830 DANS LE SE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

LA MOITIÉ SUD DU QUART NORD-EST SAUF PLAN DE SUBDIVISION 0815466 DANS LE NE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

BLOC 1 PLAN 9012263 DANS LE NE 1/4 SEC-16 TWP-21 RGE-3 W5M

TOUTES LES PARTIES DES SUBDIVISIONS OFFICIELLES 2 ET 7 À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 9112557 DANS LE SE 1/4 SEC-21 TWP-21 RGE-3 W5M

NE 1/4 SEC-21 TWP-21 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN ROUTIER 1061JK ET PLAN DESCRIPTIF 1511814

LOT 1, BLOC 1 PLAN DESCRIPTIF 1511814 DANS LE NE 1/4 SEC-21 TWP-21 RGE-3 W5M ET SE 1/4 SEC-28 TWP-21 RGE-3 W5M

SW 1/4 SEC-28 TWP-21 RGE-3 W5M

TURNER VALLEY

DESCRIPTION DU TERRAIN

NW 1/4 SEC-28 TWP-21 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 1061JK

LA PARTIE DU QUARTIER SUD-OUEST SITUÉE AU SUD-EST DE LE PLAN ROUTIER 1010029 DANS LE SW 1/4 SEC-33 TWP-21 RGE-3 W5M

LA PARTIE DU QUARTIER SUD-OUEST SITUÉE AU NORD-EST DE LE PLAN ROUTIER 1010029 DANS LE SW 1/4 SEC-33 TWP-21 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-33 TWP-21 RGE-3 W5M

SW 1/4 SEC-4 TWP-22 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-4 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 6712 Q ET À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 1212308

SW 1/4 SEC-9 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION PLAN SUBDIVISION 8810910 ET PLAN SUBDIVISION 8911202

DESCRIPTION DU TERRAIN

BLOC 1 PLAN DESCRIPTIF 9511370 À L'EXCEPTION DE PLAN SUBDIVISION 0612329 DANS LE NW 1/4 SEC-9 TWP-22 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-9 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DE PLAN DESCRIPTIF 9511370 ET PLAN SUBDIVISION 9610127

LA PARTIE DU QUART SUD-OUEST QUI SE TROUVE AU NORD-EST DE LA DÉRIVATION DE LA ROUTE SUR LE PLAN 3174JK DANS LE SW 1/4 SEC-16 TWP-22 RGE-3 W5M

NW 1/4 SEC-16 TWP-22 RGE-3 W5M SAUF LE SECTEUR NORD MILLE TROIS CENT VINGT (1320) PIEDS

NE 1/4 SEC-17 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DU PLAN ROUTIER 4233JK

SE 1/4 SEC-20 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DE PLAN SUBDIVISION 9010303 ET PLAN SUBDIVISION 0514221

DESCRIPTION DU TERRAIN

LOT 4 PLAN 9211521 DANS LE NE 1/4 SEC-20 TWP-22 RGE-3 W5M

LOT 11, BLOC 1 PLAN 0513402 DANS LE NE 1/4 SEC-20 TWP-22 RGE-3 W5M

LOT 10ER PLAN 9311463 DANS LE NE 1/4 SEC-20 TWP-22 RGE-3 W5M

NE 1/4 SEC-20 TWP-22 RGE-3 W5M À L'EXCEPTION DE PLAN SUBDIVISION 9010303, PLAN SUBDIVISION 9211521 ET PLAN SUBDIVISION 9311463